

ville de Juvignac

**997 les Allées de l'Europe
34990 Juvignac
Tel : 04.67.10.42.42**

Marché de fournitures

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché à bons de commande

Fourniture de gros électroménager, de mobilier et de petits matériels pour équiper une cuisine, des salles de restauration et un self-service scolaire.

Numéro de Marché : 16-11

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre :

Fourniture de gros électroménager, de mobilier et de petits matériels pour équiper une cuisine, des salles de restauration et un self-service scolaire.

Le présent marché consiste à fournir un ensemble d'équipements en vue de pourvoir à une cuisine, un self-service et à des salles de restauration scolaire maternelle et élémentaire de la nouvelle école « Nelson MANDELA » située sur la ZAC des constellations à Juvignac 34990.

Cette école est construite pour accueillir 16 classes, pour un total de 464 élèves. Au regard de la fréquentation des autres groupes scolaires de la ville, nous pouvons estimer à environ 320 repas servis par jour.

Le prix inclut la livraison sur site et sur installation existante, le déchargement, le montage l'assemblage des meubles et des équipements ainsi que les tests sur les branchements existants, l'évacuation des emballages et le nettoyage et remise en état de propreté et d'hygiène des locaux.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Ecole NELSON MANDELA

Zac des Constellations

34990 Juvignac

Conformément à l'article 10 du décret relatif aux marchés publics, les prestations ou produits demandés devront avoir des performances environnementales équivalentes à celles définies par la norme et spécifications en vigueur en France notamment Marque NF Collectivité – Hygiène alimentaire et à la santé ou équivalent et devra produire dans son offre les certificats ci-dessous :

- ISO 14001

- NF Environnement

- PEFC

. Les candidats préciseront dans leur offre comment les prestations ou produits satisfont aux critères définis dans l'écolabel ou équivalents.

Conformément à l'article par 6 du décret relatif aux marchés publics, le titulaire doit obligatoirement respecter les conditions d'exécutions suivantes : le candidat justifiera d'une politique environnementale sur la destination des emballages après livraison.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Une visite obligatoire pour **les lots 1 et 2 est prévue le jeudi 3 novembre 9H.**

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Pour le Lot n°1 Gros électroménager et matériel restauration scolaire

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 15 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 80 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Mobilier de restauration scolaire

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 10 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 40 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°3 Petit équipement de cuisine

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 1 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 4 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Les offres seront appréciées lot par lot.

Lot n°1 : L'accord-cadre a une durée de 12 mois.

Lot n°2 : L'accord-cadre a une durée de 12 mois.

Lot n°3 : L'accord-cadre a une durée de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- Indication de la part de l'accord-cadre que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Présentation de candidature sous forme de DUME: L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Procédure : MAPA ouvert : la procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Accord-cadre à bons de commande mono attributaire , passé par un pouvoir adjudicateur avec minimum et maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article 78 et 80 du décret relatif aux marchés publics

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Date et délai de livraison pondéré à 10 %.

délai de livraison à partir du bon de commande

2. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.

3. Critère Service après-vente et assistance technique pondéré à 15 %.

assistance technique et intervention sur site

4. Critère Valeur technique pondéré à 15 %.

qualité des produits ergonomiques (poids, utilisation, sécurité, facilité d'entretien, qualité des produits)

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 16-11

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/10/2016

Date limite de réception des offres : 14/11/2016 à 12h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement sur demande écrite auprès du service des marchés publics de la ville de Juvignac.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par virement administratif- fournir un RIB.

La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché 16-11

Modalités de financement des prestations : selon l'article 98 du code des marchés publics

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.6754.81.00

Fax : 04.6754.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des plis (offre et candidature)

Pour les candidats transmettant leur pli par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs plis sont successivement transmis par un même candidat, seul le dernier reçu par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

La remise des plis contre récépissé est autorisée.

L'envoi des plis par voie postale est autorisé en courrier recommandé.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30 ou 04/67/10/59/46

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h

13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.59.40

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h

13h30 - 17h30